

DÉLIBÉRATIONS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres

34380



DELIBERATION du Conseil Municipal

de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq août à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Gérard BRUNEL, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23 / Présents : 18 / Votants : 22

Présents : M. Gérard BRUNEL, M. Luc MAUREL, Mme Dominique POUDEVIGNE, Mme Nicole GRAZIOSO, M. Bernard MAZEL, Mme Zaheya DIAS TOMADA, M. Jean-Pierre CAMPANA, Mme Sandrine BANAL, Mme Corinne COBOS, M. Guy GINER LACROIX, M. Christophe CUFFY, Mme Noëlle LASALLE, M. Cédric ROECKEL, Mme Catherine CHALIER-BRUNEL, M. Emmanuel DUPIN, M. Benoit JOUANDON, Mme Emeline SEBERT, M. Etienne HAYEM.

Absents : M. Christophe LACROIX excusé, Mme Séverine LEBAS excusée a donné pouvoir à M. Luc MAUREL, Mme Sandra PICHOT excusée a donné pouvoir à Mme Zaheya DIAS TOMADA, M. Michel ARJO excusé a donné pouvoir à Mme Catherine CHALIER-BRUNEL, Mme Emmanuelle BETEILLE excusée a donné pouvoir à M. Emmanuel DUPIN.

Secrétaire de Séance : M. Luc MAUREL

N° 41/2020 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP

Le Maire expose :

Par délibération en date du 28 juillet 2020, le conseil de communauté a décidé la création de commissions thématiques intercommunales suivantes :

- Jeunesse, sport et activités de pleine nature
- Développement économique, attractivité du territoire, emploi et formation
- Aménagement de l'espace et du territoire
- Eau et assainissement
- Enfance et action sociale
- Agriculture et préservation des ressources naturelles et environnement
- Culture et patrimoine

Ces commissions, non dotées de pouvoirs décisionnels, sont chargées de préparer les décisions du bureau et/ou du conseil communautaire, de débattre sur les actions à mener et des projets à mettre en œuvre et de formuler des propositions d'actions.

Elles sont composées de conseillers communautaires, municipaux et de techniciens référents qui coaniment la commission avec leur vice-président respectif.

Afin de permettre au conseil de communauté du 22 septembre prochain de se prononcer sur la composition de ces différentes commissions, le président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup nous demande de bien vouloir désigner, pour chacune d'elles, un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (2 abstentions) des membres présents ou représentés de désigner les membres suivants :

COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jeunesse, sport et activités de pleine nature	M. Christophe CUFFY	M. Christophe LACROIX
Développement économique, attractivité du territoire, emploi et formation	Mme Zaheya DIAS TOMADA	M. Guy LACROIX GINER
Aménagement de l'espace et du territoire	M. Luc MAUREL	M. Benoit JOUANDON
Eau et assainissement	M. Bernard MAZEL	M. Jean-Pierre CAMPANA
Enfance et action sociale	Mme Corinne COBOS	Mme Nicole GRAZIOSO
Agriculture et prévention des ressources naturelles et environnement	M. Luc MAUREL	M. Emmanuel DUPIN
Culture et Patrimoine	Mme Dominique POUDEVIGNE	Mme Sandrine BANAL

**Le Maire,
Gérard BRUNEL**

